



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

usines d'incinération

Question écrite n° 127117

Texte de la question

M. Éric Straumann attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur la valorisation des mâchefers d'incinération en technique routière. Un projet d'arrêté à ce sujet doit entrer en vigueur au mois de janvier 2012. Il suscite l'incompréhension d'un certain nombre d'entreprises exploitant ces matériaux, insatisfaites des dispositions présentées dans ce document. Les entreprises concernées souhaitent rappeler tous les efforts réalisés afin de mettre sur pied tout un ensemble de techniques destinées à améliorer l'exploitation de ce matériau alternatif aux granulats naturels, avec des résultats qu'ils jugent des plus probants. De nouveaux critères de valorisation pourraient mettre la filière en danger car, plutôt que d'être réutilisés dans des projets routiers, ces résidus termineront leur vie en décharges. Aussi lui demande-t-il des informations à ce sujet, ainsi que la prise en compte des intérêts de la filière recyclage.

Données clés

Auteur : [M. Éric Straumann](#)

Circonscription : Haut-Rhin (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127117

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 janvier 2012, page 882

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)